

MOTION DU GROUPE ENSEMBLE-UN NOUVEL ÉLAN RELATIVE A LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'actualité de l'été a été nourrie de phénomènes majeurs résultant du dérèglement climatique : forte hausse des températures, sécheresse, inondations, impacts sur l'agriculture ... Nous sommes entrés de fait dans une nouvelle ère qui sera marquée par de grands changements. Ils nous obligent à aller au-delà du simple concept de développement durable et à intégrer des logiques et des actions de résilience.

Le dérèglement climatique illustre la nécessité de changer nos modes de vie pour aller vers la sobriété, levier de réduction des inégalités sociales, mentionnée explicitement dans le dernier rapport du GIEC comme une voie pour en limiter les effets et atteindre la neutralité carbone.

Une société de sobriété implique une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation des ressources planétaires qui doivent être partagées au niveau mondial. Elle nécessite une protection accrue des espaces naturels et de la biodiversité ainsi qu'un arrêt de la consommation des terres agricoles. Elle nous impose également de procéder à des changements structurels dans l'organisation de nos villes et quartiers.

La question de la sobriété prend plus d'ampleur encore avec l'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en énergie et en ressources alimentaires, ouvrant une grande période d'incertitude. La gestion des ressources énergétiques et des produits agricoles comme le blé pourrait provoquer une crise majeure impactant au quotidien, la vie de nos concitoyens, en premier lieu les plus défavorisés, confrontés à de graves difficultés pour satisfaire leurs besoins élémentaires, mais aussi les populations au-delà de nos frontières, notamment dans les pays du sud.

Ces phénomènes entraînent dans toute l'Europe une inflation galopante accompagnée d'une fragilisation de la monnaie européenne, sans compensation en termes de revenus pour les foyers comme pour les collectivités locales. De nombreuses familles ne savent pas si elles pourront se chauffer convenablement et beaucoup de collectivités annoncent ne plus pouvoir faire face à la montée parfois très conséquente des charges énergétiques dans le budget communal, se trouvant contraintes de réduire voire de supprimer certains services à la population.

A Ramonville, ces charges représentaient près d'un million d'euros en 2021, avant le rattrapage demandé par le fournisseur de gaz, et pourraient avoisiner les 1,5 M € en 2023 en prenant en compte les prévisions d'experts (hausse de 50 %) : autant d'argent en moins pour épargner, investir, se préparer pour faire face aux crises futures.

Compte-tenu de son coût, l'énergie pourrait devenir l'une des charges de fonctionnement principales de la commune. Des mesures d'anticipation doivent être prises de manière urgente dans une double démarche au sein de la collectivité ainsi que vers la population et les acteurs de la vie associative.